



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 12 avril 2023

Objet :

### NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE A L'ASSOCIATION ENTRAIDE LOGEMENT

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril, les membres du Conseil Municipal de Bailly, légalement convoqués le six avril, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle Georges Lemaire sous la présidence de Monsieur ALEXIS Jacques, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 20

Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Eric VERSPIEREN, Eve VON TSCHIRSCHKY, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Bertrand MENIGAULT, Jacques NICOLAS, Caroline de SAZILLY, Caroline BOUIS, Hervé DEWYNTER, Mathieu BELKEBIR, Siham ROUSSEL, Frédéric GUIRIMAND, Laurent MITON, Julien COURTIN, Ségolène MOREAU, Françoise GUYARD-CASTANET, Noëlle MARTIN (Arrivée à 19h30-vote délibération 2023.09), Alexandre RUECHE,

**Ont donné pouvoir : 7**

Charlotte LOGEAS	à	Caroline de SAZILLY
Vincent CLAUDIERE	à	Sabrina TOURMETZ
Maelys LUXOR	à	Frédéric GUIRIMAND
Stéphanie BANCAL	à	Alexandre RUECHE
Patrick BOYKIN	à	Françoise GUYARD-CASTANET
Claude MAQUIS	à	Siham ROUSSEL
Dominique DURAND	à	Laurent MITON

Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Hervé DEWYNTER

---

**EN EXERCICE : 27      PRESENTS : 20      REPRESENTES : 7      VOTANTS : 27**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-33,

**VU** la délibération n°2020-028 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020 portant sur le mode de désignation des délégués aux organismes extérieurs ou commissions municipales,

**CONSIDERANT** que les statuts de l'association « Entraide Logement » prévoit un représentant de chaque commune subventionnant l'activité au conseil d'administration,

**CONSIDERANT** qu'il revient au conseil municipal de désigner un représentant qui sera suppléé en cas d'absence,

**CONSIDERANT** la candidature de madame Lucie CATROUX et la suppléance assurée par monsieur Frédéric GUIRIMAND,

Accusé de réception en préfecture  
078-217800432-20230412-19-2023-DE  
Date de télétransmission : 20/04/2023  
Date de réception préfecture : 20/04/2023

AYANT ENTENDU l'exposé du rapporteur, monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

**DESIGNE** madame Lucie CATROUX pour représenter la Ville au conseil d'administration de l'association « Entraide LOGEMENT » et sera suppléée en cas d'absence par monsieur Frédéric GUIRIMAND.

Pour copie conforme,  
Fait à BAILLY, le 12 avril 2023



Jacques ALEXIS  
Maire de BAILLY

Accusé de réception en préfecture  
078-217800432-20230412-19-2023-DE  
Date de télétransmission : 20/04/2023  
Date de réception préfecture : 20/04/2023